

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 Mars 2017, 10 heures

Sous la Présidence de Mme FERNANDO, Maire

Etaient présents : Mesdames Caroline AUBERT, Annie BOIX, Sylvie DORLEANS, Corinne LACLAU, Messieurs Cyrille COCOLON, Christophe DELACROIX, Serge FIRINGA, Jean FULCRAND, Christophe LAFFONT, Frédéric NEGROU, Bernard PINGAUD.

Absents excusé : Mme Déborah LEGER (procuration Mr FIRINGA), Mr Olivier BONNAFOUX (procuration Mr NEGROU), Gilles COSTE (procuration Mr LAFFONT).

Le quorum étant atteint Mme le Maire ouvre le Conseil municipal.

Nomination d'un secrétaire de séance : Mme BOIX Annie

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION N°1 : Délibération élection des Adjoint.

Exposé de Mme le Maire,

Suite aux élections municipales complémentaires des 19 et 26 février 2017 et vu l'article L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriale, qu'aux termes du premier alinéa de l'article L. 2122-10 du code général des collectivités territoriales : « Le maire et les adjoints sont élus pour la même durée que le conseil municipal » ; qu'aux termes du cinquième alinéa du même article : « Après une élection partielle, le conseil municipal **peut** décider qu'il sera procédé à une nouvelle élection des adjoints »

Il résulte de ces dispositions que le conseil municipal a le choix, après une élection partielle, de décider soit de faire procéder à une nouvelle élection de l'ensemble des adjoints, soit de ne faire procéder à une élection que pour pourvoir aux postes d'adjoints vacants.

Mme la Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le renouvellement ou non de la totalité des adjoints.

Le vote étant acté, nous allons procéder à l'élection des quatre adjoints.

L'élection doit se dérouler conformément à l'article L 2122-7 et 2122-7-1 du code Générale des collectivités Territoriale, c'est-à-dire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Pour le poste de premier adjoint qui se propose : Mr PINGAUD Bernard et Mr LAFFONT Christophe.

Vote : 10 voix pour Mr PINGAUD, 5 voix pour Mr LAFFONT. **Mr PINGAUD est élu 1^{er} adjoint.**

Pour le poste de deuxième adjoint qui se propose : Mme AUBERT Caroline

Vote : 10 voix pour Mme AUBERT 4 votes Blanc, 1 ne se prononce pas. **Mme AUBERT est élue 2^{ème} Adjointe.**

Pour le poste de troisième adjoint qui se propose : Mr NEGROU Frédéric et Mr COCLON Cyrille.

Vote : 10 voix pour Mr NEGROU, 5 voix pour Mr COCOLON. **Mr NEGROU est élu 3^{ème} adjoint.**

Pour le poste de quatrième adjoint qui se propose : Mr DELACROIX Christophe

Vote : 15 voix pour. **Mr DELACROIX est élu 4^{ème} adjoint.**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 h 28 mns